

DEPARTEMENT  
DE L'ALLIER



ARRONDISSEMENT  
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 03 MARS 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 31 (dont 2 procurations)

N° 1

**OBJET :**

**ACCEPTATION DU  
DON DE MONSIEUR  
JEAN-LOUIS MYT**

**FILM SUPER 8 ET  
BANDES SON**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 07/03/2022

Publiée ou notifiée  
le : 07/03/2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – C. BARDOT – J. KUCHNA – M. CHARASSE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON – JM. GERMANANGUE – M. MORGAND – B. AGUIAR – JC. BRAT Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – E. BARGE – P. SEROR – O. ROYER – C. MAGNAUD – T. WIRTH – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – R. DEJEAN – C. DUMONT – S. MORIER-MIZOULE – S. BRUNO – C. BOUARD – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. Philippe COLAS à M. Jean-Claude BRAT  
Mme Véronique TRIBOULET à Mme Caroline BARDOT

Absents excusés :

Mmes N. COULANGE – C. BENOIT – V. TRIBOULET – E. VOITELLIER  
MM P. COLAS – F. GONZALES – JF. CHAUFFRIAS – P. BONNET

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Vice-Président

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5211-10 qui prévoit que l'organe délibérant d'un EPCI peut déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vices-président ayant reçu délégation et au Bureau Communautaire,

**Vu** la délibération n°3 du 3 décembre 2020 du Conseil Communautaire portant délégations du Conseil au Président et au Bureau Communautaire décidant de confier au Bureau communautaire notamment l'acceptation des dons et legs, point A),

**Vu** la lettre d'intention de don de Monsieur Jean-Louis MYT par laquelle il donne à Vichy Communauté 9 films super 8 d'environ 15 mn chacun sur les métiers d'antan,

**Considérant** l'enrichissement apporté par ce don aux archives intercommunales

**Propose** au Bureau Communautaire :

- D'accepter ce don qui n'est grevé d'aucune charge ni condition,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte la proposition énoncée ci-avant,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 mars 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

  
**Signé numériquement par  
FRÉDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis,  
OU=0002 433998903,  
CN=Certinomis - Easy CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 7 mars 2022 09:43:53

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2022

Objet de l'acte : ACCEPTATION DU DON DE MONSIEUR JEAN-LOUIS MYT - FILM SUPER 8  
ET BANDES SON

.....  
Date de décision: 03/03/2022

Date de réception de l'accusé 07/03/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 03MAR2022\_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220303-03MAR2022\_1-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 1.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220303-03MAR2022\_1-DE-1-1\_1.pdf  
)